



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 3 mai 2016

Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 12 54 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

Le restaurant scolaire de l'école de la Curveillère a accueilli la troisième réunion du conseil des quartiers Ouest - Pointe de Marre. Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Jean-Michel Bouat, maire-adjoint délégué au développement durable et aux quartiers Ouest-Pointe de Marre,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,

Sylvie Bascoul-Vialard, maire-adjoint déléguée aux affaires scolaires et chargée du conseil économique, social et environnemental local,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Étaient présents :

Pascal ALIBERT
 Paul ANDRIEU
 Juliette ANGLÉS
 Anne-Laure AZEMA
 Marie-Claude BASCOUL
 Paulette BERCERIL
 Julien BESTION
 Henri BOULARD
 Jeannette BOZZO
 Pierre CHAMPAGNAC
 Marie-Amélie COCHEN
 Jean-Paul DECAYRE
 Hervé DESDEMAINES
 Marie-France DOUERIN
 Michel FERNANDEZ
 Martine LABLANCHE
 Monique LAVOLTE
 Léa LOUIS
 Michel LOUIS
 Claude MAFFRE
 Marie-Hélène MELI
 Alain MOLINIER
 Christian NOUAL
 Jacques NOVAK
 Danièle PERUGIA
 Bertrand POUPOUNOT
 Andrée RENAUX
 Céline RIBAUT
 Eric ROUQUETTE
 Jean-Claude SOUYRI
 Michelle TERRAL
 Michel VIGNE

Agnès CAUSSANEL
 Christine CHASSAIN
 Emmanuelle CIZERON
 Gaëtane DELEBARRE
 Jean DJAVACHVILI
 Antoine FAURE
 Cécile FREJAVILLE
 Céline GALLOIS-MONTBRUN
 Pierre GALLOY
 Jacqueline GLORIEUX
 Xavier GLORIEUX
 Christine GOULESQUE
 Ginette JEANJEAN
 Julie JOUSSELLIN
 Christian LAPEYRE
 Lucette LECAILLE
 Jean-Claude LE FLOC'H
 Alain LOISON
 Catherine MARTY
 Christian MAURAN
 Patrick MAURELO
 Marie-France MAZIERES
 Lara MENAGER
 Viviane NICOLAS
 Florence NICOULEAU
 Jérôme PATUREAU
 Jean PELISSIER
 Marie-Claude PEREZ
 Claudine PIERROT
 Maurice PIERROT
 Jean-Claude PLANES
 Hélène PLO
 Bernard PRADINES
 Karine RENAULT
 Francis ROBERT
 Michèle RESSEGUIER
 Gilles ROUZIES
 Joëlle SALIBA
 Dominique SALMON
 Laurent VELTEN
 Céline WEINNERT
 Patricia VALS

Étaient excusés :

Christophe RAMOND, élu de l'opposition,

Mira ADAM
 Michel ANSELME
 Jean-Luc BONNET
 Marie-Dominique BOYER

Animée par Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué aux quartiers Ouest-Pointe de Marre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la troisième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Le conseil de quartier est une instance de travail, de réflexion et de proposition animée par la ville d'Albi et ouverte à tous les Albigeois pour traiter des sujets d'intérêt général et qui concernent le quotidien et la vie collective du quartier : aménagements, services publics et équipements de proximité, animation et vivre ensemble, déplacements et mobilité... Les conseils se réunissent en principe deux fois par an, ils travaillent en sous-groupe thématique et les compte-rendus sont rédigés par les services de la ville sur la base des prises de note réalisées en séance par un des conseillers de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en mai 2016, 630 membres au total dont 81 conseillers pour les quartiers ouest (dont 49 nouveaux pour cette 2ème génération).

Pour faciliter l'organisation des réunions et des sous-groupes de travail et limiter toute forme de gaspillage quant à la commande des buffets, elle invite les conseillers à signaler en amont leur absence éventuelle auprès du service vie des quartiers.

Préoccupations de vie quotidienne

Durant la phase introductive, Laurence Pujol souhaite également revenir sur certaines situations relevées précédemment par les conseillers.

- Amélioration de la signalétique directionnelle
Les panneaux de jalonnement directionnel "toutes directions" :
 - rue Compayre,
 - rue Renaudin,
 - carrefour Charles Portal,***Demande prise en compte. Installation prévues fin avril -mai 2016***
- Réfection de la Place du Foirail
Un revêtement partiel a été réalisé sous la halle avec le rebouchage des trous et des fissures. La perspective d'une réhabilitation totale de cet ouvrage n'est pas abandonnée mais reste conditionnée à la définition d'un projet d'ensemble (cf réflexion à poursuivre en conseil de quartier) et des capacités financières de la collectivité. ***Aucun engagement ne peut être pris sur une date prévisionnelle de mise en œuvre de ce projet d'ensemble avant la fin du mandat.***

- Demande d'instauration d'un double sens de circulation d'une partie de la rue Rouquier.
Les conseillers ont demandé à ce que soit étudiée la mise en double sens de la partie située entre le giratoire de la Berchère et la sortie du ravin de Merville pour permettre aux usagers de la médiathèque de rejoindre le giratoire. ***Après analyse de la situation, cette possibilité ne peut être mise en œuvre pour des raisons de sécurité.***
 - Situation de la rue Sainte Carême : certains conseillers ont évoqué la dangerosité du virage du fait de l'étroitesse de la voie du Chemin des Fargues à partir de la rue Sainte Carême, à l'angle de la Résidence "La Viguière d'Albi". ***L'analyse technique a été faite et ne fait apparaître aucun danger avéré nécessitant un aménagement particulier.***
- Un conseiller indique avoir écrit en mairie et ne pas avoir reçu de réponse à son courrier.
- ZAD de Canavières : La ville est dorénavant propriétaire de 10% de la ZAD de Canavières, soit un total de 7 ha 43a 87 ca.
 - Entretien de la rue de Crins, le long de la voie ferrée : La végétation se développe et déborde sur la voie publique. ***La ville a adressé un courrier à la SNCF le 18/02/2016 qui a répondu favorablement pour réalisation des travaux d'entretien.***
 - Rue de Sainte Carême : trottoirs dégradés. ***Le besoin de réfection sera examiné et soumis aux arbitrages du budget 2017 avec l'ensemble des autres besoins repérés à l'échelle de la ville.***
 - Chemin des Fargues : nids de poule à boucher. ***La demande d'intervention sera communiquée à la régie voirie communautaire.***
 - Chemin de Lasbordes : extension de l'éclairage public attendue. ***Le besoin sera examiné et soumis aux arbitrages du budget 2017 avec l'ensemble des autres besoins repérés à l'échelle de la ville.***
 - Nuisances induites par des décharges sauvages aux abords des établissements Emmaüs : ***La ville a adressé un courrier à l'association et a rencontré les responsables en mars 2016. Un affichage précis et visible a été réalisé par Emmaüs pour rappeler l'interdiction et les sanctions encourues.***
 - Etablissement Leclerc : entretien de la végétation à l'arrière sur une parcelle publique. Il est demandé au service parc et jardin d'intervenir. ***La demande sera effectuée.***
 - Proposition d'un conseiller d'installer devant les serres municipales, une benne de collecte des déchets verts en accès libre pour éviter des déplacements dans les déchetteries et faciliter le compostage. ***Idée intéressante qui ne peut malheureusement être mise en œuvre sur la base des enseignements d'expériences précédentes en raison des actes d'incivisme constatés et du risque de voir déposer tout type de déchets sans tri préalable.***

- Route de Terssac : dangerosité signalée de la sortie du nouveau lotissement.
Situation à étudier pour analyse des solutions.

Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué au quartier rappelle aux conseillers qu'il tient des permanences de proximité dans le quartier, chaque 2^{ème} samedi du mois de 10h à 12h, à la maison de quartier du Castelviel (passage St Leu)

Il invite les conseillers et les habitants à venir le rencontrer afin de traiter avec réactivité ces différentes demandes de vie quotidienne.

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements de proximité / Evolutions du quartier
- Mobilité et déplacements
- Animations / Dynamisation sociale

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Bertrand Poupounot pour le groupe « Aménagements de proximité / Evolutions du quartier », Anne-Laure Azéma pour le groupe « Mobilité et déplacements », Martine Lablanche, pour le groupe « Animations /Dynamisation sociale».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette troisième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Aménagements de proximité- évolutions du quartier

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Cité des Issards : requalification des espaces publics >>>></p> 	<p>Il est proposé aux conseillers de faire le point sur les aménagements de l'espace public situé entre l'allée des Amandiers et de la rue Cité Nouvelle des Issards à l'aide de photographies du site.</p> <p>Les conseillers sont satisfaits de l'aménagement réalisé qui répond aux attentes d'organisation de stationnement et redonne une nouvelle image.</p> <p>Les conseillers s'intéressent ensuite aux abords de la maison de quartier des Issards. Ils demandent l'aménagement et l'agrandissement de la terrasse devant la maison de quartier avec la mise en place de mobilier de repos.</p> <p>Ils proposent l'aménagement d'un espace de convivialité avec la mise en place de banquettes en béton pour éviter que le mobilier soit déplacé. Ils souhaitent que ces bancs soient mis en place contre la haie, sous l'arbre. Le bouldrome est utilisé mais il est mal drainé. Il serait souhaitable d'améliorer la situation.</p> <p>Ce projet pourra être étudié et présenté lors d'une prochaine réunion du conseil de quartier.</p> <p>Les conseillers signalent certaines incivilités, notamment le dépôt sauvage de déchets et la dégradation des plantations réalisées avec le concours de l'association les Incroyables Comestibles.</p>

Cité des Issards : aménagement du plateau sportif >>>>>



Les conseillers proposent le remplacement des cages de but par des frontons équipés de cage de football/hand-ball et de panneau de basket permettant de pratiquer plusieurs sports. Ils proposent également la création d'une dalle béton pour la mise en place de la table de ping-pong qui se trouvait devant la maison de quartier à l'origine.

La mise en place de structures de renforcement musculaire (3 ou 4 éléments) leur apparaît également comme une proposition intéressante pour compléter l'aménagement de ce plateau sportif.

Ce projet pourra être étudié en associant les jeunes du quartier, afin d'être présenté lors d'une prochaine réunion du conseil de quartier.

Projet de construction de maisons en location sociale >>>>

Les conseillers sont informés du projet de logements qui sera réalisé dans la continuité de la cité des Issards.

Cette opération concerne la construction par Habitat Social Pact 81 de 8 maisons individuelles locatives sociales sur le terrain appartenant à la commune. La ville prend à sa charge l'aménagement de la parcelle et cédera les terrains viabilisés à HSP 81.

La ville bénéficie de financement pour cet aménagement. Début prévisionnel des travaux de viabilisation : septembre 2016. Livraison des 8 maisons : automne 2017.

Les conseillers demandent que dans le programme futur de l'aménagement de la rue de la Cité nouvelle des Issards, des places de stationnement soient créées.

Devenir de la place et de la Halle du Castelvieu >>>>>>>>

Plus que les aménagements, les conseillers souhaitent aborder la question des activités et des animations à développer sur la place.

Les conseillers ont réfléchi à l'installation d'un marché avec plusieurs idées. La mise en place d'un marché aux fleurs a été écartée pour des questions de concurrences.

Les discussions se sont orientées vers l'idée de pouvoir mettre en valeur la production des maraîchers de Canavières. Cela permettrait de valoriser les circuits courts et la production locale.

Un producteur organise déjà une vente aux Jardins du Rudel. De plus, des ventes de fruits sont déjà organisées sous la halle le vendredi. Cela permettrait ainsi d'étoffer l'offre et de faire connaître la production maraîchère du quartier.

Les conseillers soulignent que la création de marché obligerait à réglementer le stationnement sous la halle du vendredi soir au dimanche de manière à conserver les activités du week-end qui ont lieu sous la halle.

Autres propositions des conseillers

Chemin des Fargues : privilégier la circulation des piétons et des vélos avec la création d'une voie douce et la mise en place d'éclairage. Il est précisé aux conseillers que cette optique d'aménagement très urbaine ne peut être envisagée pour l'instant sur ce type de voie avec des caractéristiques encore rurales. La logique d'aménagement se fait par cercle concentrique depuis le coeur de ville pour développer progressivement la mise en profil urbain des voies.

Plaine des sports : les conseillers demandent à ce que la promenade périphérique soit aménagée tout autour du site en intégrant la création des nouveaux terrains.

Ils proposent la création d'un parcours santé, la création d'un parcours VTT et la mise en place de jeux pour enfants.

Ils proposent également la création de nouveaux terrains et de nouvelles activités comme le hand-ball, le basket-ball ou l'escalade.

De leur point de vue, la signalisation et la communication de la plaine des sports reste encore insuffisante et doit être développée.

Ils s'interrogent également sur le devenir de l'ancienne ferme menaçant ruine qui se trouve au cœur de la plaine des sports. Au vu de son état qui ne permet pas une réhabilitation, la ville envisage de la démolir pour des questions de sécurité.



Projet de visuel non définitif de la manifestation

quelques lieux du quartier

Prestation musicale : Prévoir deux temps :

1- 19h30 : prestation du groupe Ta Boom (Samba/Forro) de Laurent Velten, conseiller de quartier puis une personne du groupe proposera quelques morceaux de Jazz Manouche à l'accordéon - 40 mn environ

2- 21h00-22h00 : prestation plus animée et festive associant la danse à la musique. Afin de favoriser une montée en puissance et un esprit plus festif en deuxième partie de soirée, il est proposé de privilégier le registre du bal traditionnel, l'esprit guinguette (à rechercher).

Animations complémentaires/partenariats :

Parallèlement, le travail sur l'histoire du quartier s'est organisé autour de la recherche de photos anciennes. Des affichettes ont été déposées chez les commerçants de proximité par les conseillers pour inviter les habitants à mettre à disposition leurs photographies... D'autres conseillers ont fait des recherches aux archives. Il est prévu de reproduire et d'agrandir les photos originales afin de restituer les originaux aux propriétaires. Les conditions d'exposition sur site doivent être précisées.

Une conseillère du quartier et professeur de dessin avait proposé d'animer un atelier dessin/peinture pour les personnes qui le désiraient mais cette proposition ne pourra finalement se mettre en œuvre.

Restauration :

Les conseillers ont opté pour un repas simple à confectionner avec assiette de charcuterie, fromage, dessert et boisson. Le prix de vente d'une assiette accompagnée d'une boisson est convenu à un tarif accessible de 5€.

Boissons : vin rouge, bière, eau, jus de fruits et softdrink, café, ...

Dessert : à définir

Pour la fourniture des boissons, l'association Castelveil.com devait se rapprocher d'un brasseur et du caviste du quartier spécialisés en vins.

Organisation :

- Buvette/restauration : les associations de quartier doivent se rencontrer pour s'entendre sur les modalités d'organisation et de l'espace buvette-restauration, pour faire le tour des commerçants du quartier en leur proposant de participer en contribuant aux fournitures et en assurant le relais de l'information. Des équipes de volontaires devront être constituées pour le soir même.

- Toilettes : utilisation des toilettes publiques situées sur la place.

- Matériel : la réservation de la scène, des tables, chaises, barrières a été effectuée par la Ville.

- Régie son et lumière : assurée par les personnels techniques municipaux

- Implantation sur site des différentes composantes de la manifestation à définir lors de la prochaine réunion sur plan. Visite à prévoir.

L'association Castelveil.com a proposé que les bénéfices de la manifestation soient reversés en parts égales aux deux écoles du quartier. Cette proposition a été validée.

Après cette présentation, un échange s'engage entre les conseillers.

Certains souhaitent donner plus de corps aux propositions d'animation en direction du public enfants/jeunes qu'il faut pouvoir capter et associer à la manifestation.

Plusieurs idées sont émises :

- proposition d'utiliser le stade de Lagrèze dans l'après-midi pour organiser des jeux sportifs (parcours vélo...). L'idée est d'inviter le public à venir en famille et en vélo/trottinettes/rollers.. Cette proposition intéressante nécessite néanmoins d'élargir la durée de la manifestation, de mobiliser des moyens humains pour encadrer les activités. Il est proposé d'inviter l'association Tous à pied et à vélo en Albigeois à s'impliquer dans le projet.
- installer un jeu gonflable (faire établir un devis pour étudier la possibilité de prise en charge par la ville) et se faire prêter des jeux en bois (contact via l'association Castelveil.com)
- organiser un concours de dessins préalablement dans les écoles avec exposition et remise de récompenses pour les trois premiers prix le jour J. Sylvie Bascoul-Vialard, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires propose de sensibiliser les équipes enseignantes afin que le concours puisse être lancé dès la rentrée.

Pour la fin de soirée, une conseillère du quartier propose de faire jouer son réseau de musiciens afin de contribuer à la recherche du groupe qui animera la dernière partie de la manifestation. L'idée de terminer sur un bal traditionnel est proposée. Elle communiquera l'état de ses recherches au service vie des quartiers de la ville d'Albi qui coordonne l'animation.

Communication :

Anthony Piaser présente le projet de visuel élaboré par la ville. Il sera décliné en flyer format A5 pour la distribution en boîtes aux lettres, points de dépôt, cartables des élèves, et affichettes pour les commerces et équipements publics, des affiches 120x176 cm « A la une dans mon quartier » seront également réalisées pour l'affichage dans le réseau sucette ville d'Albi.

Un article dans Albimag et un communiqué seront également préparés et l'information sera relayée sur internet et les réseaux sociaux.

Un conseiller propose de contribuer à la distribution des documents de communication notamment dans le secteur de la plaine de Canavières afin d'expliquer le projet aux habitants.

Pour la restauration, un principe de pré-réservation est envisagé afin d'estimer l'effectif des participants et éviter le gaspillage des mets préalablement confectionnés.

Les conseillers sont remerciés de leur contribution et seront invités à la prochaine réunion de préparation.

Mobilité et déplacements

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>PDU : Retour sur la concertation réalisée par l'agglomération dans laquelle les conseillers de quartier ont été associés>>>>>>>>></p> 	<p>En introduction de ce groupe de travail, sont présentés les principaux résultats de la démarche de concertation réalisée fin 2015 par l'agglomération autour du plan de déplacement urbain pour laquelle chaque conseil de quartier a été représenté. Il est rappelé que Le PDU définit pour les 10 années à venir les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans toute l'agglomération.</p> <p>Concernant la thématique « Déplacements doux », les échanges ont permis de dégager plusieurs orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> · La sécurité et la continuité des aménagements existants qui doivent être renforcées. · Le souhait de voir apparaître sur au moins deux axes majeurs des «autoroutes à vélo», aménagements en site propre, qui permettraient de donner un signal fort à l'usage du vélo en ville pour les déplacements utilitaires, y compris en famille. Poursuite de la création de pistes cyclables sur les axes intercommunaux. · Le devenir de la voie ferrée en direction de Puygouzon et la possibilité d'utiliser l'emprise pour faire la liaison avec la voie verte Albi-Castres. · L'augmentation du nombre de zones 30 km/h et notamment dans les voies de desserte de quartier. Ces zones doivent être aménagées pour dissuader les excès de vitesse.

Sujets - Propositions



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

- Le nombre d'arceaux de stationnement vélo qui doit être augmenté.
- Le renforcement de la sensibilisation des cyclistes sur les équipements de sécurité et des automobilistes sur le respect des aménagements cyclables.

- Le développement des services vélo et en particulier la mise en place de consignes de stationnement et des systèmes de location vélo dans les gares (Albi-Ville et Jean-Jaurès) et les parkings-relais ou bien encore la création d'ateliers participatifs de réparation de vélos.

Concernant la thématique « transports urbains et intermodalité », les échanges ont porté sur :

- Les parkings relais : importance de leur développement et du quadrillage du territoire (Caussels, route de Castres, route de Cordes..) avec des navettes ou lignes régulières. Proposer une politique tarifaire spécifique pour les utilisateurs des parkings relais.
- Les pôles échanges multimodaux : nécessité de maintenir des pôles multimodaux et d'aménager notamment le site de la gare Albi-ville. Une organisation à trouver entre lignes urbaines et interurbaines.
- L'information des voyageurs : améliorer la lisibilité des plans, développer une information dynamique aux points d'arrêts, d'une manière générale renforcer la communication sur les offres existantes.
- Contraindre la voiture pour encourager le recours aux transports urbains : création de voies de bus en site propre, priorité aux feux pour les bus...
- Transport à la demande : réduire les délais de réservation.

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<ul style="list-style-type: none"> · Complémentarité vélo & bus : en heure de pointe le développement du vélo pourrait désaturer les bus et en heure creuse il pourrait être proposé aux cyclistes d'emprunter le bus. <p>Concernant la thématique « mobilité en voiture », les échanges ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le transit dans le centre-ville est perçu comme encore trop important malgré l'ouverture de la rocade. Souhait de le contraindre davantage. La place de la voiture dans le centre-ville a été également débattue. · Le stationnement avec diverses solutions proposées : faciliter le stationnement de courte durée avec le recours au disque, encourager le stationnement en ouvrage avec une tarification plus intéressante par rapport au stationnement de surface, développer les parkings-relais pour réduire la pression en cœur de ville, débat contradictoire entre stationnement gratuit et risque de voitures ventouses. · Les franchissements du Tarn : attentes exprimées au sujet du « 4^{ème} pont » dans le secteur Pratgraussals-Canavières à Albi. · La lisibilité du jalonnement est jugée insuffisante et devrait être améliorée. <p>Les conseillers insistent sur la nécessité pour leur quartier d'améliorer l'accessibilité (entrée/sortie vers le cœur de ville) et la continuité des pistes cyclables, leur signalisation et le marquage au sol.</p>

Sujets - Propositions



Plan projet de l'aménagement

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

A partir du début du mois de juin, la communauté d'agglomération renouvellera tout le réseau d'éclairage public de la rue André Imbert ainsi que celui du futur carrefour.

Les travaux de voirie débuteront quant à eux en juillet, côté rue André Imbert et s'achèveront fin décembre côté rue des Brus.

Des mesures de restriction de la circulation et du stationnement seront prises en fonction de l'avancement des travaux.

L'investissement prévisionnel total est de 450 000 euros avec les participations financières du Département et de l'enseigne commerciale qui s'installera sur le site de l'ancien garage automobile.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9
Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr